

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA REGION NAZAIRIENNE ET DE L'ESTUAIRE

Séance du Bureau Communautaire du Mardi 10 Novembre 2020



EXTRAIT N° 2020.00195 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Nombre de membres :

↔ en exercice : 16
↔ présents : 16
↔ représentés : 0

Date de convocation :

Mercredi 4 Novembre 2020

Secrétaire de séance :

Sylvie CAUCHIE

L'an deux mille vingt, le dix novembre à 14 heures 00, le Bureau Communautaire de la Communauté d'Agglomération de la Région Nazairienne et de l'Estuaire s'est réuni sous la présidence de **M. David SAMZUN, Président.**

Etaiet présents :

BESNE : Mme Sylvie CAUCHIE

DONGES : M. François CHENEAU

LA CHAPELLE-DES-MARAIS : M. Franck HERVY

MONTOIR-DE-BRETAGNE : M. Thierry NOGUET

PORNICHET : M. Jean-Claude PELLETEUR

SAINT-ANDRE-DES-EAUX : Mme Catherine LUNGART

SAINT-JOACHIM : Mme Marie-Anne HALGAND

SAINT-MALO-DE-GUERSAC : M. Jean-Michel CRAND

SAINT-NAZAIRE : M. David SAMZUN, M. Jean-Jacques LUMEAU, Mme Lydie MAHE, Mme Céline GIRARD, M. Éric PROVOST, Mme Céline PAILLARD, M. Xavier PERRIN

TRIGNAC : M. Claude AUFORT

Commission : Commission Transition écologique et Aménagement durable

Objet : Compte Rendu Annuel d'Activité (CRAC) 2019 - Opération d'aménagement à vocation économique généraliste « Parc d'activités Six Croix 2 » à Donges - SPL SONADEV Territoires publics - Approbation

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA REGION NAZAIRIENNE ET DE L'ESTUAIRE**Séance du Bureau Communautaire du Mardi 10 Novembre 2020**

Commission : Commission Transition écologique et Aménagement durable

Objet : Compte Rendu Annuel d'Activité (CRAC) 2019 - Opération d'aménagement à vocation économique généraliste « Parc d'activités Six Croix 2 » à Donges - SPL SONADEV Territoires publics - Approbation

Catherine LUNGART, Vice-présidente,

Expose,

Par délibération du 26 janvier 2016, la CARENE a autorisé la signature du traité de concession confiant à la SPL SONADEV Territoires Publics l'opération d'aménagement Parc d'activités Six Croix 2 permettant la création d'une zone à vocation économique généraliste, sur une superficie de 32 ha, à Donges. Le site doit également répondre aux besoins de relocalisation d'entreprises impactées par le projet de contournement ferroviaire.

En application de l'article L. 300-5 du Code de l'Urbanisme et L1523-2 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), l'aménageur présente chaque année à la collectivité un compte rendu d'activités qui comprend :

- le bilan financier prévisionnel global actualisé, un plan de trésorerie,
- un tableau des acquisitions et des cessions immobilières,
- une note de conjoncture, le bilan des conventions d'avances prévues.

Le Conseil d'Administration de la SPL SONADEV Territoires Publics du 13 mai 2020 a arrêté le compte rendu d'activités de l'année 2019, d'où il ressort que :

- Les dépenses réalisées durant l'exercice 2019 se montent à près de 880 K€ HT (travaux d'aménagement du secteur nord dont réseaux souples...). La maîtrise du sol est réalisée à 52% fin 2019 (1814 K€), tandis que 33 % de l'ensemble des dépenses sont effectuées, soit 4202 K€ HT.
- 734 K€ de recettes ont été enregistrées, dont deux cessions de terrains (225 K€), une subvention en raison des fouilles de 270 K€ et la participation d'équilibre de 370 K€.

Avec 12 639 K€ HT, le bilan prévisionnel augmente de 68 K€ HT du fait de missions complémentaires d'études (+30 K€) et de travaux (18 K€ de révision de prix). L'évolution du budget porte sur le village d'entreprises (mission d'écologie). Il y a peu d'évolution sur les principaux postes : les travaux représentent 6 490 K€ H.T., les acquisitions 3 441 K€ H.T. Les recettes sont valorisées en conséquence : 12 639 K€ HT (+ 63 K€), du fait d'ajustements sur le prix de vente des parcelles sud notamment (+3 €/m²).

La participation de la CARENE est inchangée, soit 1 010 K€. Le versement du solde (640 K€) est réparti entre 2020 et 2021 (soit 320 K€ / an).

L'exercice 2020 prévoit des dépenses à hauteur de 780 K€ HT, outre la mission d'écologie déjà évoquée, des démarches d'expropriation sont prévues, des travaux de fouilles (234 K€) ainsi que les travaux d'aménagement du secteur nord qui se poursuivent (VRD, réseaux souples pour 353 K€ HT). Les recettes attendues sont de 1 430 K€ HT, dont 1029 K€ de cessions et 320 K€ de participation du concédant.

S'agissant de la convention d'avance remboursable de 6,5 M€ contractée auprès de la CARENE en 2016, la trésorerie mobilisée s'élève à 4 050 K€ au 31/12/2019. Un remboursement d'une partie de l'avance de trésorerie est prévu à hauteur de 1M€ en 2020, le solde des remboursements interviendra après 2022.

Le Bureau communautaire, régulièrement convoqué, délibère et :

- approuve le compte rendu financier ci-annexé, tel qu'il a été arrêté par la SPL SONADEV Territoires Publics en mai 2020;
- approuve les cessions et acquisitions réalisées au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles figurent en annexe au compte rendu de concession.

Le Président,
David SAMZUN

ADOPTE A L'UNANIMITE

Ce document a été signé électroniquement

ACTE RENDU EXECUTOIRE
APRES TRANSMISSION EN PREFECTURE
LE :

ET AFFICHAGE
LE :
P/Le Président de la CARENE
Et par délégation Sandrine FABLET,
Responsable des Affaires Générales